Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Samedi matin, 20 Decembre 1862

☞ De nouvelles [illegible] adresse que nous restreint le moment de mettre sous presse nous oblige à retarder de quelques heures la publication du *Courrier*.

Nous des Rues et Numerotage

Comme tout projet et même toute idée nouvelle, il a rencontré de nombreuses critiques. Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces critiques, mais nous nous bornerons à dire un mot au sujet qui nous a souvent frappé, et qui, sans doute, a pu contribuer à faire naître quelques critiques. Nous voulons parler de l'importance que nous attachons à ce que les rues et les maisons soient numérotées et portent des noms. Nous ne pouvons nous dissimuler que, pour des personnes, une simple désignation paraîtrait peut-être suffisante, et que l'idée de numérotage, pour que l'idée en soit réalisée sans autre question, et d'y donner une entière considération, il faut se conformer aux exigences du temps et aux ressources monétaires dont peut disposer des autorités municipales, sans lesquelles, tous nos projets ne pourraient être qu'une phrase sans écho, qui ne saurait trouver de sympathie dans aucune oreille. Nous pouvons donc espérer que, sans un trop grand sacrifice de la part des familles peu nombreuses, chacun se conformera à cette mesure, qui nous rendra plus tard, pour nous-mêmes, et surtout pour nos enfants, de bien des services.

Nous voulons dire que chaque jour de graves inconvénients, dans les relations soit sociales, soit commerciales, en résulte pour cette ville, de l'ignorance de cette nombreuse population, étrangère, confusément dans les différents quartiers, sans autres données, si autres moyens de découvrir la résidence des individus, que la désignation de la rue, et encore, ces noms sont-elles introuvables pour l'étranger, comme même, pour la presque totalité des résidents qui n'en ont de connaissance, que l'idée de l'existence des rues à tels et tels endroits de la ville, sans pouvoir répondre le nom qu'elles portent respectivement dans le plan topographique qui en a été levé. Pas une rue, à quelqu'exception près, ne porte à son point d'indication quinconcial distinguer celle-ci d'avec celle-là, aux carrefours grands centres si fréquentés et qu'on peut désigner sous le nom collectif de *rue principale*, ou comme l'appelle l'anglais (Main Street,) le nom des autres est complètement inconnu pour la grande majorité des citoyens. Ce système peut être réformé à un coût insignifiant, et ce n'est même du devoir d'un simple particulier de le faire ; mais évidemment, étant l'affaire de la corporation aucun prétexte ne peut en excuser la non-exécution.

Si donc ce changement fait si vivement sentir, il devrait aussi ne nous semble, être avisé aux moyens de compléter sous ce rapport, des travaux qui nous feraient éviter bien des désagréments qu'on éprouve toujours lorsque l'on doit chercher quelqu'un dont on ignore le gîte, et qui nous ferait voir en un coup d'œil, la résidence de chaque individu.

Nous voulons dire que chaque maison, ou plutôt chaque côté de maison, devrait porter au dessus de la porte, son numéro fait en peinture noire au milieu d'un disque blanc, de manière à pouvoir les distinguer d'un bord à l'autre de la rue, sans l'assistance du télescope, et en suivant l'ordre numérique depuis un point de départ quelconque, mais généralement à la tête d'une rue, à sa jonction avec la rue principale.

La raison alléguée par les autorités municipales, pour la prorogation de cet ouvrage, paraît trop futile pour servirde prétexte à s'y soustraire dans le temps actuel. Beaucoup de lots sont encore vacants, il est vrai; mais cela ne devrait pas être un obstacle, puisque ces mêmes lots pourraient être laissés en blanc en suivant l'ordre numérique, et sur l'uniformité de la division, suivant les quartiers, la moyenne pourrait être établie assez judicieusement pour qu'on n'ait pas à changer les nombres écrits sur chaque maison ; s'il s'y trouvait quelque différence après que ces lots seraient bâtis, la demie pourrait certainement en rétablir l'équilibre, sans nuire en aucune manière à l'harmonie et à la beauté du coup d'œil.

Nous doussappelons que vers 1842 ou 43, lors que Montréal adopta cette mesure, près de la moitié de l'emplacement qu'occupe aujourd'hui les quartiers les plus peuplés de la cité, était des lots vacants, et nonpendant la corporation n'en a pas été effrayée malgré l'apparence du rapide accroissement futur, que prendrait l'établissement de ces lots et aujourd'hui tout se rencontre bien, sans obstacle aux premiers travaux qui ont été faits en ce genre.

Il serait ridicule de recommander ces travaux pour cet hiver ; on sait que rien ne pourrait en motiver l'exécution durantla rude saison et les inconvénients auxquels seraient exposés la peinture aux rigoureux frimats, et les souffrances auxquelles seraient sujets les peintres, entreprendre le projet entièrement irréalisable avant le printemps ; mais ce que nous en disons aujourd'hui n'est que le prélude de ce que nous nous proposons faire pour cette mesure jusqu'à son exécution.

D'ailleurs, il n'est pas hors de propos de commencer d'avance et précipiter un peu nos arguments, afin de donner plus de temps à ceux qui y sont intéressés d'agiter cette question, et d'y donner une mûre considération.

L'Institut Canadien

SÉANCE DU 17 COURANT.

Mercredi, nous avons eu le plaisir d'assister à la séance d'inauguration des salles de l'Institut. Le programme promettait beaucoup et fut suivi à la lettre on ne peut mieux. La grande salle était remplie de l'élite de notresocieté Canadienne, Anglaise et Irlandaise, et était magnifiquement décorée.

Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa accompagnée d'un nombreux clergé honorait de sa présence cette réunion musicale, dramatique et littéraire. La Bande Bidean No. 3 ayant joué un excellent morceau, Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa voulut bien sur demande, adresser l'auditoire. Elle récapitula les progrès de la ville et de la jeunesse canadienne, démontra ses grands développements, parla longuement de nos institutions publiques qui devraient être en autant appréciées et mises à profit par les jeunes gens, créées avec difficultés souvent à la peine de reconnaître malheureusement sur de nouvelles bases.

Sa Grandeur fut écoutée attentivement et les applaudissements souvent répétés ont prouvé encore une fois de plus, combien le public aime à l'entendre discourir sur tout ce qui l'intéresse. La chœur de la cathédrale sous la direction de Mr. Dessert chanta le joli morceau Montagnard ayant pour titre "Chasse a Lizar" qui fut bien goûté de l'auditoire. La chanson comique de M. James Donnelly, attira l'hilarité générale.

La bande de M. Marier exécuta à différentes reprises plusieurs morceaux qui plûrent infiniment à l'assemblée.

Le drame-vaudeville "Grégoire" a réussi au delà même des espérances des acteurs. Les applaudissements réitérés après chaque scène ont dû leur apprendre que les auditeurs s'impressionnaient à la déclamation si naturelle de Messieurs les amateurs de cette ville.

Le sujet du drame Grégoire ayant été habilement expliqué par M. Tracersy, nous nous abstiendrons d'en parler. Qu'il suffise de dire que MM. les amateurs ont déjà établi leur réputation d'acteurs dans notre ville.

Plus ils paraîtront sur la scène, plus ils recevront des orages de bravos.

La soirée a donc été fructueuse pour l'Institut, elle fait honneur à l'intelligence de nos compatriotes et prouve encore une fois, que plus les membres de la grande famille canadienne s'uniront par les liens indissolubles de notre nationalité, notre langue et nos lois, le peuple deviendra grand en raison de la justesse de l'axiome mis en pratique *"L'Union fait la force."*

Notre Marché.

Les chemins bien que médiocrement beaux ne laissent pas d'être passablement fréquentés. Aussitôt que la gelée est venue leur donner un peu de consistance, les producteurs se sont donnés rendez-vous à la ville pour donner plus de vigueur et d'activité à notre marché. Bien que l'impression publique semblait douter de l'abondance de produits en tous genres que recèlent les campagnes, l'affluence des visiteurs qui s'y pressent chaque jour en dépit de la difficulté des communications, résultant de l'inconstance des chemins, nous font espérer tout le contraire.

Il est évident qu'aussitôt que la neige viendra rendre la circulation plus facile, nous en ressentirons incontinent les bienfaisantes effets et les cultivateurs ne se montreront pas insensibles à nos besoins.

Déjà la quantité des importations intérieures répond d'une manière assez satisfaisante aux nombreuses demandes de la ville, et depuis quelques jours nous avons remarqué que les produits ont subi considérablement de la baisse dans leurs prix.

Les viandes dont le prix a toujours prouvé être assez en rapport avec la valeur intrinsèque de cette production ont cependant encore éprouvée de la modification depuis la dernière neige ainsi que les volatiles que l'on obtient aussi à un prix insignifiant et peut-être comparativement plus économique que les autres viandes. Le beurre est rare et en bonne demande ainsi que tous les autres produits de la laiterie. Les patates sont en abondance et se maintiennent fermes à l'uniformité des prix.

Il s'apporte déjà considérablement du foin et il est tombé de presque moitié prix depuis à peu près trois semaines ; mais la quantité qui s'en apporte est encore bien insuffisante pour la consommation et il n'y a aucun doute que la neige viendra dans le cours de la semaine prochaine ouvrir un débouché aux producteurs de cet article dans les nouveaux établissements.

L'avoine est encore rare et a besoin de modification dans ses prix.

Les marchands de bois de la ville suppléent assez avantageusement pour eux-mêmes à l'impossibilité où sont les producteurs de ce combustible d'en garnir le marché à cause des chemins.

En somme, d'après les apparences il y a lieu d'espérer que malgré la rareté de l'ouvrage et l'état de stagnation dans lequel est le commerce, la misère ne sera bien grande dans notre ville en raison de la modicité du prix des différents besoins de la vie.

Avec un peu de bon vouloir et d'économie, le pauvre surmontera certainement les misères de la rude saison et touchera joyeux le terme de ses privations, alors que le printemps viendra lui offrir ses milles douceurs et que les rayons de son soleil feront disparaître les frimats qui engourdissent ses membres frileux pendant le long hiver.

"Soyez compatissans pour les malheurs d'autrui
"Venez le consoler et pleurer avec lui"

La Corporation.

Les Messieurs suivants ont été nommés candidats dans les différentes assemblées qui ont eu lieu dans les divers quartiers de la ville.

Pour représenter le quartier Wellington M. M. Duck et Burrowes comme conseillers et Scott et McCormick comme échevins.

Pour le quartier Victoria M. J. Cuningham, comme échevin. M. C. Sparrow Junr, a refusé la nomination qui lui avait été offerte dans le quartier By.

On parle de Messieurs P. Larivière et E. Martineau comme conseillers pour le même quartier.

Dans le quartier Ottawa M. Kennedy a été prié de se présenter comme échevin et Mr. Goodwin se retire, Mr. Bérichon n'aura aucune opposition.

On a aussi offert à Mr. Clancy la candidature de conseiller dans ce quartier.

Ce Monsieur sera élu sans aucune difficulté.

L'élection aura lieu sous un d'ici près les rapports qui nous ont été donnés.

—Les commissaires nommés pour s'enquérir des *affaires d'Ottawa* ont dû se réunir à Québec, pour recevoir de nouveaux témoignages On dit que M. Page doit se rendre dans quelques jours à Ottawa pour prendre des arrangements pour continuer les bâtisses parlementaires de la future Capitale.

C'est un mal bien sérieux que celui qui a pu déterminer nos principaux négociants en marchandises sèches à ne plus vouloir recevoir à l'avenir la monnaie *d'argent* britannique, ou américaine, qu'à un escompte de 24 p. 100 et dans tous les cas, il est à regretter que cette mesure, si elle doit s'universaliser, n'ait pas été posée plus tôt, car le nombre des petites pièces d'argent anglaises et américaines, dans les mains des détailleurs et de toute la classe travaillante, est maintenant bien considérable.

Tel que l'avis que nous publions est fait, l'on pourrait croire que l'escompte se prendra sur la valeur intrinsèque de l'argent, tandis que si nous comprenions bien la pensée des signataires, c'est seulement l'excédant de la valeur nominale sur la valeur réelle, que l'on veut faire disparaître, car vouloir enlever à l'argent sa valeur réelle, serait un pas encore plus fatal que celui de l'augmenter comme on l'a fait pour les chelins anglais ; ce dernier aurait un effet sérieux pour nos rapports avec les Etats-Unis.

La démarche des sept signataires de l'avis si elle est adoptée généralement, aura l'effet de diminuer de 24 p. 100 dans toutes les mains qui les posséderont, la valeur de ces pièces malencontreuses. C'est un sacrifice que, cependant, s'il est nécessaire, il est mieux de faire de suite, pour n'avoir pas à le faire plus grand plus tard, parce que les valeurs factices ne sauraient, de leur nature même, durer.

Cette avalanche de trente et de quinze sous, paralyse d'une manière sérieuse la circulation du papier de nos banques et affecte la prospérité de ces dernières. Tout le grand et tout le petit commerce, toutes les industries, grandes et petites qui emploient nos classes ouvrières de tous les noms sont donc intéressées à la mesure qui fait le sujet de cet article.

Il est probable que les signataires dont les noms se recommandent d'eux-mêmes à la confiance publique, ont fait juste le calcul qui peut arrêter le mouvement de la monnaie-argent vers nous, sans créer un mouvement contraire au profit des mêmes spéculateurs qui en favorisent aujourd'hui l'importation.

Il est dommage que les représentants des autres branches de commerce ne se soient pas joints aux négociants en marchandises sèches.

(*Du Journal de Québec.*)

LES EDIFICES D'OTTAOUAIS.

II.

Nous citons du *Pays* du 11 septembre :

"Entrons maintenant dans le vestibule. C'est une pièce assez monumentale mais très modérément éclairée, où nous remarquons un mur de quatre pieds d'épaisseur sur à peu près quarante de longueur. Ce mur supporte un rang de colonnettes, en pierre d'Ohio, qui sépare en deux le vestibule dans le sens de sa longueur; et derrière lequel doivent être placées les rampes d'escaliers qui, partant du centre, monteront à droite et à gauche. Les bases de ces colonnettes ont environ 16 pouces quarré, et ont ce mur de 4 pieds d'épais sur pour point d'appui. En bien! le croira-t-on, on ne les a pas même mises *à l'aplomb* du mur ; *elles le débordent de 5 pouces !* Comme les colonnettes forment une seule pièce avec leur base, ce porte-à-faux ne nuit peut-être pas, ici, à la solidité de l'ouvrage, mais le fait de ne pas les avoir mises au moins à l'aplomb du mur de support prouve que ni les constructeurs, ni les architectes, ni les surveillants du gouvernement n'étaient des gens compétents."

Comment peut-on dire qu'un vestibule de 72 pieds sur 37 n'est que "très modérément éclairé," lorsqu'il reçoit la lumière par sept grandes fenêtres !

Les bases des colonnettes ne débordent "pas de 5", mais de 3 pouces, une des faces du mur d'appui. Elles ne sont pas, il est vrai, du centre du mur, mais cette faute n'affecte en rien la stabilité ni le coût de l'ouvrage.

M. Keefer avait placé au dessus de tous les architectes un M. Morris, qui marqua la place de ce mur et de tous les autres ; et architectes et constructeurs durent obéir ! M. Morris avait déjà fait bien du mal quand le pouvoir de nuire lui fut ôté.

"Dans les deux angles du fond du vestibule, vous observez ensuite deux énormes massifs circulaires de maçonnerie, d'à peu près huit pieds de diamètre et d'environ 16 à 17 pieds de hauteur, à partir de la base de la fondation. Ils sont placés là pour recevoir le plancher qui, partant du haut des escaliers, en arrière de la colonnade, tenire dans le vestibule en faisant retour sur ses angles pour donner passage dans les pièces voisines.

"Pourquoi encore ces deux énormes massifs pour supporter un *simple plancher* ! Est-ce qu'un mur circulaire d'un pied d'épaisseur ne suffisait pas ?

"Eh bien ! ce n'est pas tout. Une fois les massifs faits, on s'est aperçu qu'ils étaient *pas assez assez grands*. On va donc leur ajouter une ceinture de 18 pouces ! Tout immenses qu'ils sont, il faut encore les mettre dans un étui. Or, l'étui seul eût été plus que suffisant pour supporter un plancher de dix pieds d'épaisseur.

Les massifs dont parle M. Dessaulles ne sont pas *circulaires* puisqu'elles ne forment qu'un *quart* de cercle!

Celles ne sont pas non plus destinées à recevoir un plancher de bois, puisqu'il n'y a dans le vestibule ni planchers ni escaliers de bois ; mais elles doivent recevoir une pesante balustrade en pierre et un pavé aussi en pierre !

Comment, M. Dessaulles nous le dire, un mur d'un pied d'épaisseur pourrait-il recevoir une pareille balustrade et un lourd pavé en pierre ? S'il savait quelque chose, il saurait qu'un mur en pierre de deux pieds ne saurait pas plus qu'un mur d'un pied d'épaisseur ; mais cela même ne suffirait pas, et il faudrait encore une voûte pour supporter le pavé. Or, voûte coûterait plus cher que la maçonnerie pleine qui, après tout, est peu de chose puisqu'il ne s'agit que d'un quart de cercle d'un rayon de 8 pieds

Si c'est ainsi que vous bâtissiez vos écluses, rien de surprenant qu'elles n'aient pu résister au choc des eaux.

Toutes ces chambres obscures dont parle M. Dessaulles étaient d'abord destinées à recevoir le charbon et le bois de chauffage ; elles ne devaient donc pas avoir besoin de gaz.

Les chambres destinées à être occupées sont convenablement éclairées.

Quand, plus tard, M. Keefer adopta le système de ventilation et de chauffage qui a coûté si cher, on jugea nécessaire de placer des becs de gaz dans quelques chambres que l'on voulait utiliser ; mais si, après avoir compté ses pièces et fixé son plan, il prend fantaisie à celui qui fait construire, de changer sa cave en chambres d'habitation, peut-il s'en prendre à son architecte si ces chambres improvisées sont obscures ?

A qui la faute encore si l'on a jugé à propos de placer "la buyette" dans le soubassement, sous le prétexte qu'elle n'est utile que le soir et que, le soir, la lumière artificielle est nécessaire partout ; de la placer dans le soubassement pour l'éloigner le plus possible du lieu des délibérations ?

"Une fois sorti du vestibule et entrés dans l'intérieur de l'édifice, surtout dans le soubassement, on a devant soi, dans toutes les directions, un nombre tellement formidable de chambres grandes et petites, de passages souterrains, de corridors se croisant en tous sens; de colonnils secrets de toutes dimensions, qu'il vous vient à l'idée que si vous n'aviez pas de guide vous auriez peut être le temps d'y mourir de faim avant de retrouver la sortie.

"Plus des trois quarts de ces corridors et de ces pièces seront obscures, et comme il faudra nécessairement y passer, on y tiendra forcément quelques centaines de becsde gaz (ne riez pas, nous ne disons rien de trop) allumés tout le jour et la moitié de la nuit.

"Partout des murs de 4, 5, 6 pieds d'épaisseur, tous rendus au roc, pour recevoir les colombages en brique qui ont quelquefois un pied, souvent *huit pouces* d'épaisseur. Or il ne s'agit pasici de *quelques* murs, mais d'au moins cent cinquante murs plus ou moins longs, de quatre à six pieds d'épaisseur et qui, tous, eussent été parfaitement suffisants à 18 pouces. Nous avons vu des passages, des chambres même, où les deux murs de support de colombages se touchaient, c'est-à-dire que le plancher de la chambre sera appuyé sur un massif de maçonnerie solide.

Nous redisons pasqu'il n'y a pas eu d'erreurs commises au début, lorsque M. Morris était chargé de désigner la place où les murs devaient être construits, puisque nous en avons nous-même aperçu. Mais les porte-à-faux dont parle M. Dessaulles n'affectent en rien la stabilité des murs et ne paraîtront nullement, lorsque l'ouvrage sera terminé. A M. Joseph Larose a été dévolue la tâche de rectifier les erreurs commises, et il l'a fait avec succès,

"C'est ici que les porte-à-faux vous font quelquefois jurer si vous n'êtes pas sur vos gardes.

"Sur ces murs de quatre et cinq pieds d'épaisseur, on a élévé des murs de brique de 8 à 12 pouces qui servent de colombage dans les étages supérieurs.

"On avait certainement place, sur un mus de cinq pieds pour recevoir un mur de 8 pouces : eh bien ! nous avons vu un grand nombre de ces murs de brique déborder sur le mur de pierre, du *tiers et même de la moitié de leur épaisseur.* Sur un mur de 5 pieds on ne plaçait pas même d'aplomb un mur de 8 pouces !!"

Notre intention est de ne rien cacher, d'abord, parce que nous n'avons rien à cacher, et, ensuite, parce que nous nous sommes toujours bien trouvé de la franchise et de la vérité dans la discussion.

Mais M. Dessaulles nous dit avec un aplomb admirable, qu'on ne compte pas moins de 150 *murs* de 4 à 6 pieds d'épaisseur destinés à "recevoir des colombages en brique qui ont souvent un pied et quelquefois 8 pouces d'épaisseur. "Or, il n'y a que 12 *murs* de 9 et non de 8 pouces dans tout le sous-bassement !

La longeur totale de ces murs est de 192 pieds, et aucune de leurs bases n'a plus de 3 pieds d'épaisseur.

En un seul endroit, les murs se touchent, parce que M. Morris avait si mal indiqué les fondations, qu'il a fallu en bâtir de nouvelles. Ailleurs on a arqué pour éviter de reconstruire. Ce n'est certainement pas bien, mais c'est loin des exagérations monstrueuses de M. Dessaulles, qui oublie ainsi pour un but et sa dignité d'homme et sa position de conseiller législatif.

Il avait promis de dévoiler des "fraudes" affreuses, et, obligé de se rétracter, même de faire apologie aux entrepreneurs, pour les avoir calomniés, il s'en venge en exagérant prodigieusement les erreurs commises et en mentant à l'aide de la table de multiplication.

Certainement que ces erreurs sont blâmables et eussent pu, pour la plupart, être évitées, si M. Keefer, qui avait le contrôle et la direction générale de l'ouvrage, avait confié à un homme plus compétent que M. Morris le tracé des murs de fondations sur le terrain ; mais ces erreurs que M. Dessaulles a commencé par appeler des fraudes, des fraudes pratiquées à leur profit par les contracteurs, ne coûteront pas, nous assure-t-on, un millier de piastres, $1,000 d'erreurs sur un édifice qui couvre 2 acres et demi de terrain.

Ce n'est pas ici, dans tous les cas, que M. Dessaulles devait faire le plus de bruit, et étirer la vérité jusqu'à la faire mentir.

TUÉ PAR LA CHUTE D'UN ARBRE.—Nous apprenons qu'un homme du pom de Champagne, dans l'emploide Mohr et Agrate de Onslow, a été tué la semaine dernière par la chute d'un arbre. Il est mort vingt quatre heures après l'accident.

Edifices du Parlement.

Nous traduisons l'article suivant de l'*Union* de cette ville.

"Dans notre numéro du 22 novembre, nous avons donné une estimation du temps nécessaire pour terminer les deux blocs des départements dans les édifices publics et du coût probable de ces travaux.

"Conformément à cette promesse nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs un travail analogue sur les édifices du parlement, leur rappelant que d'abord que, dans les deux cas, nos estimations dépassent toujours d'au moins 10 pour cent le montant final en faisant une large part pour toutes les dépenses imprévues.

"Les murs de la façade sud des édifices du parlement (à l'exception seule des tours) sont terminés et ne reposent la corniche sur laquelle doivent reposer 361 poutres et de vingt déjà préparées et qu'il ne reste plus qu'à assembler. Les murs extérieurs des ailes et les murs d'arrière sont prêts à recevoir la corniche. Les murs intérieurs de ces ailes sont rendus presqu'à la même hauteur ; mais *maçons briqueteurs* les termineraient aisement en quinze jours.

"Les murs des salles d'assemblées ne sont pas terminés : il faudra encore un mois de travail des maçons briqueteurs pour achever les murs de la salle de l'Assemblée Législative. Cependant, les travaux se trouveront activés par le fait que les piédestaux et corniches de marbre, etc., destinés à cette salle, sont déjà tout prêts. *Douze marbriers* et autant de *polisseurs* peuvent préparer les piédestaux et autres ouvrages en marbre nécessaires dans la salle du Conseil Législatif. Vers la fin du mois d'octobre il restera peu de chose à faire pour terminer la maçonnerie des deux salles d'assemblée et de la galerie des tableaux.

"Il faudra *six* journées des maçons briqueteurs pour terminer les souches des cheminées au dessus des plafonds jusqu'au niveau du toit.

"*Douze maçons* pourront construire les tours des angles, les murs de la cour centrale, la souche de ventilation et les contreforts des murs est, ouest et nord des salles d'assemblée ces hommes compléteraient aussi pendant la saison, c'est-à-dire depuis le 21 mars jusqu'au 15 novembre toute la maçonnerie qui reste à faire, à l'exception de la bibliothèque.

"Pour plus d'une raison cette dernière construction doit être faite lentement et avec soin ; d'ailleurs, comme il n'est pas urgent qu'elle soit terminée, on pourrait en différer l'achèvement jusqu'à l'automne de 1864.

"Les châssis des fenêtres de cette partie des édifices sont presque tous achevés, il ne reste qu'à les poser. On peut dire la même chose des lucarnes, portes des soubassements revetements et architraves, en sorte que, comparativement, il ne faudra qu'un petit nombre de menuisiers pour terminer les boiseries à l'intérieur de ce bloc.—Il reste peu de charpente à faire.

"*Vingt-cinq menuisiers et cinquante charpentiers* suffiront pour ce dernier travail et pour construire les toits. Mais il faudra employer ces hommes pendant toute la saison et peut-être jusqu'à la fin de décembre 1863. A cette époque, il ne resterait à terminer que la partie supérieure de la tour principale et la bibliothèque. S'il était jugé nécessaire de terminer ces deux dernières constructions à cette époque il suffirait évidemment d'employer un plus grand nombre d'ouvriers sans augmenter les dépenses ce qui est possible puisque les estimations couvrent les frais d'achèvement complet des édifices. Si on adoptait cette mesure, l'édifice principal pourrait être complète, la saison prochaine, et la bibliothèque prête à recevoir le grand plafond.

"Il reste à tailler et à poser environ 400 pieds de corniches, des ailes pour le toit, 820 pieds de corniches d'encorbellement pour les tours et 650 pieds corniches et tablettes dans les salles d'assemblée. On devra aussi terminer 20 souches de cheminée à partir du sommet du toit. En outre, il faudra tailler et poser un grand nombre de couronnements de pignons de nervures et de panneaux qui nécessiteront *soixante tailleurs de pierre* (compris les poseurs et ajusteurs) pendant toute la saison.

"Les ouvrages intérieurs demanderont *quinze marbriers et polisseurs*, en outre de ceux qui ont été énumérés précédemment pour terminer les arcades des salles d'assemblée. Si on remplace le marbre par la pierre de taille il faudra le même nombre de tailleurs de pierre. Les tours de ventilation (au nombre de cinq) à la tour principale nécessiteront 60 *tailleurs de pierre* en outre de ceux qui ont été énumérés précédemment. Mais il importe peu que les tours soient terminées lorsqu'on viendra occuper les édifices.

"*Vingt plâtriers* pourront achever les édifices pendant la saison, à l'exception de la bibliothèque.

"Dix *couvreurs, dix fumblantiers, six forgerons* et *dix sculpteurs* achèveront les toits, les ferrures et les ornements des salles d'assemblée.

"*Quarante ouvriers*, plombiers, poseurs d'appareils à gaz et à vapeur ; poseurs de sonnettes, etc., suffiront pour terminer les travaux de leurs différentes spécialités dans les édifices du parlement avant le mois de janvier 1864.

"Il faudra soixante journaliers pour préparer le béton nécessaire pour mettre les divers appartements à l'épreuve du feu.

"Il faut se rappeler que les matériaux sont rendus sur place et, en grande partie, sont préparés.

(*A Continuer*)

LE FOYER CANADIEN.—On nous prie d'informer le public que la littérature canadienne donnée comme prime d'encouragement aux abonnés du *Foyer Canadien* sera distribuée entre le 25 et le 30 de ce mois.

Nous invitons ceux qui ne se sont pas encore abonnés à cette publication nationale à le faire au plus tôt.

M. Sénécal, notre chef d'atelier, est autorisé par les directeurs du *Foyer Canadien* d'agir comme leur agent, à recevoir les abonnements et en percevoir le prix. Sa juridiction s'étend sur tout le district d'Ottawa.

Toute personne désirant souscrire à cette publication, pourra le faire par lettre adressée à M. C. Sénécal, Bureau du Courrier d'Ottawa (franco) avec une piastre sous le pli; le certificat d'enrégistrement du bureau de poste leur servira de reçu.

☞ Lundi prochain à 10 heures A. M. aura lieu la nomination des candidats à la Mairie. Tout les électeurs sont donc priés de se trouver à l'Hôtel-de-ville au temps dit.

La glace sur l'Ottawa et ses tributaires est forte et solide; depuis quelques jonts l'on traverse en voiture ici, à Aylmer, au Portage-du-Fort, à Sand Point et au Calumet.

Les chemins sont passables; déjà, il y a beaucoup de bois quarré de prêt aux chantiers et on a même commencé dans plusieurs endroits à en traîner sur la glace.

—Le juge Armstrong de cette ville a été attaqué d'une fièvre cérébrale qui menace de devenir fatale.

—Les Hons. MM. Sicotte et Howland ont eu une entrevue avec le Duc de Newcastle au Bureau Colonial le 22 novembre dernier.

☞ Voir les annonces nouvelles.

Expédition Française au Mexique.

Rapport à l'Empereur.

Sire,

Les nombreux renforts mis par ordre de Votre Majesté à la disposition du général Forey vont changer complètement le caractère et la marche de nos opérations militaires, et ouvrir une phase toute nouvelle dans l'expédition française au Mexique.

En présence des perspectives de l'avenir il m'a paru juste d'assigner au passé la part qui lui revient dans l'historique de l'expédition, et de résumer dans un rapport, les difficultés toute de nature que les troupes formant la première colonne du corps d'armée sous les ordres du général de Lorencez, ont eues à surmonter.

Je dois signaler spécialement les quatre mois qui se sont écoulés entre la réoccupation d'Orizaba et l'arrivée du 1er régiment de zouaves et du détachement du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, qui, sous le commandement du colonel Brincourt, formaient comme l'avant-garde du corps amené de France par le général Forey.

Votre Majesté, dans sa sollicitude pour les troupes engagées dans une entreprise aussi lointaine, a sûrement préoccupée des difficultés qui les attendaient, alors que l'expédition commença sous d'autres conditions et ne comptait plus que sur leur dévouement et leur énergie. Il ne fallait, en effet, rien moins que la valeur éprouvée des généraux, des officiers et des soldats, et la courageuse abnégation des services administratifs pour faire envisager sans de graves inquiétudes la situation dans laquelle allait se trouver la division Lorencez. Le rapport des faits que j'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Majesté n'est que l'analyse des rapports que j'ai successivement reçus du général de Lorencez ; elle établira, je l'espère, que la confiance de Votre Majesté n'a pas été déçue, et que ses soldats du Mexique se sont montrés aussi fermes, disciplinés et résignés dans les privations et les souffrances que valeureux dans le combat.

Je suis, etc. RANDON.

Paris, le 17 Novembre 1862.

—On dit que les calculs et les mésurages de la Commission des Edifices d'Ottawa ne seront pas terminés avant un mois ; le Rapport de la Commission éprouvera donc nécessairement un retard.

LA MAIRIE.

Défaite Complete

—DE—

M. G. B. L. FELLOWES

Triomphe de M. H. J. Friel,

A L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS DES QUARTIERS BY ET OTTAWA.

Dans l'Institut Canadien

Mercredi soir vers 8 heures Jeudi soir à l'Institut Canadien où s'étaient présents au moins de trois cents électeurs dont la majorité se composait des contribuables des quartiers By et Ottawa, M. le Dr. Beaubien fut prié d'agir comme président et M. J. O'Reilly comme secrétaire. M. Egleson Ecr., adressa l'assemblée en faveur de la candidature de H. J. Friel Ecr.

Son discours fut vivement applaudi ; après quoi M. Laporte Ecr, fut prié de prendre la parole. Il fut écouté bien attentivement par la foule chaque fois qu'il prononçait le nom du candidat populaire à la mairie. H. J. Friel Ecr., s'avança alors et fit un de ces discours qui lui font tant honneur et au grand parti qu'il représente ; pas une expression trivial, pas une insulte, pas un faux avancé ne sortirent de sa bouche et les quelques partisans du candidat opposant ne pouvaient faire autrement que d'admirer celui qui observait si strictement toutes les lois de la décence.

L'assemblée qui se composait en grande majorité des amis de M. Friel, eut assez de tact pour n'écouter G. B. L. Fellowes, qui sans un grain de courage, se jeta à l'assemblée qui eut le courage moral de le souffrir à la tribune. Ce Monsieur qui s'avoit fait les avances le plus faux et avoir sauté de sujet en sujet qu'il abandonnait les uns après les autres, sans en effleurer un seul, crut devoir se sauver sans tambour ni trompette. M. F. Powell Ecr. M. P. P. et le Dr. Dorion qui lui succédèrent lorsqu'ils eurent mis à bas la parole, firent comprendre à l'assemblée la vaste différence qui existait entre les deux candidats. L'un méprisé et honnis et l'autre recevant par ses mérites personnels l'approbation populaire.

Bien des fers chauds ont été appliqués au front de M. Fellowes ; ces marques seront indélébiles.

Nous avons été peiné de voir qu'un de nos compatriotes, C. Turgeon soit venu à cette assemblée sans monsieur n'étant point sérieuse vu qu'il se présente sans avoir été sollicité de le faire, par aucun des électeurs nous croyons qu'il est préférable de l'aviser de ne point venir de l'avant et essayer de diviser nos rangs, contrairement aux vœux du peuple.

En somme, cette réunion a été un vrai triomphe pour le candidat du peuple.

M. Friel a dû être glorieux comme les nombreux amis qui le supportent avec le désintéressement qui leur fait honneur, car il est bien compris que M. Friel n'est pas le candidat de la corruption.

NOUVELLES D'EUROPE.

Un peu de tout.

Le mariage du prince de Galles est fixé au mois d'avril.—La Russie refuse de reconnaître la candidature du prince Alfred à la couronne de Grèce.—Le *Times* décerne cette couronne au prince Nicolas, le plus jeune frère du roi de Suède. Le *Constitutionnel* nie que la France ait envoyé une seconde note à l'Angleterre et à la Russie, relativement aux affaires de l'Amérique.—Un chirurgien italien a extrait la balle qui se trouvait dans le pied de Garibaldi.—Un journal de Liverpool assure que le capitaine Maury se rend à St. Pétersbourg, en qualité de commissaire des Etats-Confédérés auprès du gouvernement russe. Une des plus belles églises du Piémont vient d'être changée en un magasin à sel. Le prince et la princesse de Prusse, ainsi que le prince de Galles, ont été reçus en audience par le Pape, qui s'est montré plein de bienveillance et d'affabilité envers ces augustes voyageurs.—Un camp de César, avec un fossé de 4,000 mètres de développement, vient d'être découvert près de village de Berry au-Bac, à trente lieues de Paris.—Un journal anglais annonce l'établissement d'une ligne télégraphique reliant les deux hémisphères, et passant par Pékin, Calcutta et Hyderabad et complétant la communication de l'empire indien et de presque tout l'Orient avec Londres.—Un ancien corsaire Dyogtaphe de Nantes a loué aux Etats-Unis un bateau en fer, destiné à la navigation sous-marine. Ce bateau porte 20 hommes d'équipage, et peut naviguer avec vivres de six mois en haute mer. Il peut rester immergé sous la surface et s'enfoncer complètement sous l'eau, où il reste des heures entières sans respirer.—La *Gazette du Midi* annonce l'apparition d'une nouvelle comète qui se laisse voir dans la direction du Nord.—La Cour Civile a condamné M. de Grammont-Caderousse à payer à Madame Dillon une rente viagère de 3,600 francs, reversible pour les deux tiers sur la tête de ses deux fils

L'arrivée successive des navires à vapeur *Arabia, Hansa* et *North American* nous met en possession de nouvelles d'Europe de plus sieurs jours plus recentes

En Angleterre les deux questions à l'ordre du jour dans la presse sont toujours les questions américaine et grecque. La candidature du prince Alfred d'Angleterre au trône de Grèce n'est pas bien vue partout, et il paraît que le gouvernement russe se propose de s'opposer fortement à cette candidature qui ne serait pas son affaire, et qu'il a déjà notifié au cabinet St. James sa résolution de ne pas reconnaître le Prince Alfred. En Grèce il paraît que le Prince Alfred est plus que jamais en faveur et que son élection est certaine. Si l'on en croit certains journaux parisiens, des ordres auraient été envoyés de Londres à Corfou, d'organiser une réception au candidat de l'Angleterre.

Le *Times* croit que le Prince Nicolas, le plus jeune frère du roi de Suède, va être élu au trône de Grèce.

La reprise du projet du câble télégrahique transatlantique est à peu près certaine. Une assemblée extraordinaire de la Compagnie devait avoir lieu le 12 décembre. On devait, dans cette séance discuter l'opportunité d'ouvrir un nouvel emprunt de £60,000, portant la garantie du gouvernement.

Le Prince de Galles doit se marier au mois d'avril prochain.

Le champ des boxeurs, en Angleterre, a été mis en émoi par un combat entre deux héros de la boxe, King et Moce. King, après vingt et un assauts à été déclaré plus battu que son antagoniste dans l'art d'assommer.

En France comme en Angleterre on s'occupe fort de la question grecque.

Le *Constitutionnel* nie que la France ait envoyé une seconde note à l'Angleterre et à la Russie, au sujet de la médiation en Amérique.

L'état des affaires de l'Italie continue toujours le même. Le Parlement Italien est actuellement occupé à discuter la question romaine. Dans une de ses dernières séances le parlement a adopté une résolution en vertu de laquelle la session de 1863, se tiendra à Naples.

Garibaldi est beaucoup mieux. Ses médecins ont réussi à extraire la balle qu'il avait d